

CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITANT/EXPLOITATION

- Répondre aux questions 1 à 5 en date du **31 décembre 2010** ou à la **fin de votre exercice financier**

Un **EXPLOITANT AGRICOLE** est une personne qui exploite la ferme au quotidien et qui participe aux décisions relatives aux emprunts, à la location, à l'achat ou à la vente de biens et à la gestion des dettes. Il peut y avoir plus d'un exploitant pour une même exploitation agricole, mais un seul questionnaire doit être rempli pour chaque exploitation.

1. Combien d'exploitants âgés de 18 ans et plus étaient responsables de cette ferme?
2. Quel était l'âge de :
- a) l'exploitant le plus âgé
- b) l'exploitant le plus jeune (*âge minimum de 18 ans*)
3. Pendant combien d'années l'exploitant ayant le plus d'expérience dans cette ferme a-t-il géré une exploitation agricole?

Dans l'Enquête financière sur les fermes, la **FAMILLE** se compose d'un exploitant, du conjoint de cet exploitant et des enfants **qui vivent dans le même ménage**. Les enfants sont compris dans la famille peu importe leur âge ou leur état matrimonial, pourvu que leur propre conjoint ou leur(s) enfant(s) ne vivent pas dans le ménage.

DANS LE CAS DES CORPORATIONS, veuillez répondre pour **UN** exploitant et la **FAMILLE** de **cet** exploitant.

4. Lequel des termes suivants décrit le mieux le type d'exploitation? (*faire un «X» dans un seul cercle*)
- a) Entreprise à propriétaire unique 3
- b) Corporation ou Ltée/inc. 4 → Quelle proportion de cette exploitation appartient à votre **FAMILLE**? %
- c) Société en nom collectif (S.E.N.C.) 5 → Quelle proportion de cette exploitation appartient à votre **FAMILLE**? %
- d) Coopérative et exploitations communautaires (p. ex., les colonies hutterites) 6 (*PASSEZ À LA PAGE 3*)
- e) Autre (p. ex., coentreprise, fiducie) (veuillez préciser) 7

5. La **FAMILLE** de l'exploitant est composée de combien de membres? (*Pour la définition de la famille, voir ci-dessus*)

UTILISATION DES TERRES

- Déclarez tous les renseignements pour l'année **2010** ou pour **vosre exercice financier**
- Arrondir au nombre entier le plus près

1. Quelle unité de mesure utiliserez-vous pour déclarer la superficie des terres?
(faire un «X» dans un seul cercle)

199

- 1 acre
 2 hectare
 3 arpent (Québec seulement)

2. De la **superficie totale des terres** de cette exploitation en **2010** (incluant les terres cultivables et non cultivables), quelle superficie était :

- a) possédée
- b) louée **DES AUTRES** (avec ou sans entente écrite)
 • Inclure les terres louées **des actionnaires**, des gouvernements et d'autres sources
- c) louée **AUX AUTRES** (avec ou sans entente écrite)
- d) **totale des terres** (a + b - c)

Superficie totale des terres cultivables et non cultivables	
	120
	102
	103
	—
	195

TERRES EN CULTURE

Les TERRES EN CULTURE incluent le foin, les pommes de terre, les grandes cultures, les fruits ou les noix, les petits fruits ou le raisin, les légumes, les graines de semence, le gazon, les produits de serre ou de pépinière, les champignons, les arbres de Noël, les plantes fourragères, etc.

3. De la superficie totale des terres exploitées par cette exploitation (case 195 ci-dessus), quelle était la superficie des **terres en culture**?

- Exclure les terres en culture louées **AUX AUTRES**

Totale des terres en culture

194

(SI ÉGALE À ZÉRO, PASSEZ À LA PAGE SUIVANTE)

4. En **2010**, quelle était la valeur marchande d'un acre (hectare ou arpent) de **terres en culture**, **excluant la valeur des bâtiments** (case 194 ci-dessus)?

Prix par acre (hectare ou arpent)

133

Dollars

,00

5. Avez-vous loué des **terres en culture DES** autres?

123

OUI

NON

(PASSEZ À LA PAGE SUIVANTE)

6. Les **terres en culture** que vous avez louées **DES** autres ont-elles été payées comptant?
 • Inclure les chèques

134

OUI

NON

(PASSEZ À LA PAGE SUIVANTE)

Prix par acre (hectare ou arpent)

135

Dollars

,00

7. En **2010**, quel était le prix **moyen** de location par acre (hectare/arpent) pour les terres que vous avez louées **excluant les bâtiments**?

ACTIFS DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

1. Quelle était la valeur des éléments d'actif suivants de cette exploitation **le 31 décembre 2010** ou à la fin de votre exercice financier?

- Arrondir au 1 000 \$ le plus près
- **Utiliser la VALEUR MARCHANDE COURANTE**
- **Exclure** les actifs n'appartenant pas à cette exploitation (*déclarer ces actifs à la case 694, page 9*)

ACTIFS BÉTAIL ET VOLAILLE (Exclure le bétail élevé sous contrat)

- a) animaux de production, de reproduction, de remplacement et autres animaux non destinés à la boucherie ou à l'engraissement
- **Inclure** tout le bétail et tous les animaux à fourrure aux fins de reproduction et de remplacement (p. ex., les taureaux, les vaches, les verrats, les truies, les brebis, les abeilles, les bisons, les lamas, les autruches, les chevaux de course et de selle, etc.) ..
- b) animaux pour la boucherie et l'engraissement et volaille
- **Inclure** les génisses, les bouvillons, les veaux, les porcs, les agneaux, toutes les volailles, les chèvres pour la viande, les animaux de réforme, etc.

le 31 décembre 2010	
Actifs bétail et volaille	
662	000
308	000

ACTIFS À COURT TERME DE L'EXPLOITATION (DURÉE DE MOINS DE 12 MOIS)

- c) comptes à recevoir : quel était le **montant toujours dû** à cette exploitation **au 31 décembre 2010** pour des cultures ou du bétail préalablement vendus, travaux à forfait, etc.?
- **Inclure** les bons de paiement différés pour le grain
- d) stocks
- i) fournitures en main (intrants) telles que les aliments, les fournitures, les engrais, le carburant, les semences, les produits chimiques, etc.
- ii) récoltes à vendre
- **Inclure** tous les produits **récoltés** en entrepôt, le foin, etc.
- e) liquidités et placements à court terme de cette exploitation (pour une durée de moins de 12 mois)
- f) autres éléments de l'actif agricole à court terme, tels que les dépenses payées d'avance pour les aliments, les engrais, les semences, les produits chimiques, etc.

le 31 décembre 2010	
Actifs à court terme	
305	000
306	000
661	000
658	000
659	000

(veuillez préciser) **094**

ACTIFS À LONG TERME DE L'EXPLOITATION

- g) **valeur marchande courante** des terres et bâtiments possédés
- **Inclure** les terres agricoles possédées, la maison de ferme, les hangars d'entreposage, les silos, les granges, les cellules d'entreposage des céréales, les ateliers d'usinage et les boisés
 - **Exclure** les terres et bâtiments agricoles loués des autres
 - **Exclure** la valeur du contingent (quota)
- h) toutes les machines, le matériel et l'équipement agricoles possédés (**valeur marchande**)
- **Inclure** les automobiles et les camions utilisés pour les activités agricoles, les tracteurs, les cultivateurs, les moissonneuses-batteuses, le matériel d'irrigation mobile, les petits outils, les ordinateurs et le matériel de bureau, etc.
 - **Exclure** les machines louées à long terme
- i) contingent (quota) (**valeur marchande**)
- j) placements à long terme de cette exploitation (durée de 12 mois ou plus) (p. ex., les actions, les obligations, les certificats de placement garanti à long terme, les fonds communs de placement, les actions de coopératives, etc.)
- k) autres éléments de l'actif agricole immobilisé (p. ex., les entrepôts éloignés de la ferme, les copropriétés pour l'entreposage des céréales et autres bâtiments que possède cette exploitation, etc.)
- **Exclure** les REER (*déclarer ces actifs à la case 694, page 9*)

le 31 décembre 2010	
Actifs à long terme	
301	000
317	000
304	000
673	000
663	000

(veuillez préciser) **084**

DETTES DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

- Arrondir au 1 000 \$ le plus près

1. Cette exploitation agricole devait-elle de l'argent au **31 décembre 2010** ou à la **fin de votre exercice financier**?

- **Inclure** le solde dû sur des marges de crédit d'exploitation et les sommes empruntées de la famille
- **Inclure** les dettes de cette exploitation seulement (*déclarer les dettes personnelles ou d'autres entreprises à la case 696, page 9*)

700

OUI

NON

→ (PASSEZ À LA QUESTION 3)

2. Au **31 décembre 2010**, quel était le montant d'argent dû :

- **Inclure LE SOLDE DÛ** sur des marges de crédit d'exploitation - **NE PAS INSCRIRE LA LIMITE DE CRÉDIT**
- **Déclarer** les dettes au Programme de paiements anticipés à la question 3 ci-dessous

- a) aux banques, caisses populaires, coopératives de crédit, sociétés de fiducie et succursales régionales du trésor
- b) à Financement agricole Canada (FAC, organisme fédéral)
- c) aux vendeurs de machines agricoles et aux fournisseurs, aux marchands d'aliments pour animaux
• **Exclure** les machines louées
- d) aux membres de la famille, actionnaires, particuliers
- e) aux organismes du gouvernement provincial (p. ex., agence d'évaluation du crédit/établissement de crédit, commissions du prêt agricole, etc.)
- f) aux autres (p. ex., comptes à payer, municipalité, etc.)
(veuillez préciser)

085

Total

Dettes le 31 décembre 2010			
Court terme :		Long terme :	
échéance initiale inférieure à 12 mois (Inclure LE SOLDE DÛ sur des marges de crédit d'exploitation.)		échéance initiale de 12 mois ou plus	
452		453	
	000		000
401		481	
	000		000
407		487	
	000		000
408		488	
	000		000
403		483	
	000		000
409		489	
	000		000
451		491	
	000		000

3. Cette exploitation a-t-elle déjà participé au Programme de paiements anticipés?

541

OUI

NON

→ (PASSEZ À LA PAGE SUIVANTE)

4. En **2010**, quel a été le montant total emprunté dans le cadre du Programme de paiements anticipés?

542	000
-----	-----

5. Quel est le montant toujours dû au Programme de paiements anticipés au **31 décembre 2010**?

436	000
-----	-----

AGRI-INVESTISSEMENT

- Déclarez tous les renseignements pour l'année **2010** ou pour votre **exercice financier**
- Arrondir au 1 000 \$ le plus près

1. Est-ce que cette **FAMILLE** a déjà pris part au programme **Agri-investissement**?

360 OUI NON → (PASSEZ À LA SECTION CI-DESSOUS)

2. En **2010**, cette famille a-t-elle effectué des versements ou des retraits au compte **Agri-investissement**?

470 OUI NON → (PASSEZ À LA QUESTION 5)

3. En **2010**, quel était le montant total des versements effectués par la famille au compte **Agri-investissement**?

- **Exclure** les versements gouvernementaux

475	000
-----	-----

4. En **2010**, quel était le montant total des retraits effectués par la famille au compte **Agri-investissement**?

476	000
-----	-----

5. Au **31 décembre 2010**, quel était le solde de fermeture du compte **Agri-investissement**?

- **Inclure** la balance des dépôts combinés, de la **FAMILLE** et du **GOUVERNEMENT**

477	000
-----	-----

PAIEMENTS DE PROGRAMMES ET ASSURANCES

- Déclarez tous les renseignements pour l'année **2010** ou pour votre **exercice financier**.
- Arrondir au 1 000 \$ le plus près

1. Cette exploitation a-t-elle participé au régime **provincial d'assurance récolte** ou **d'assurance de production**, ou **Agri-protection** en **2010**?

642 OUI NON → Québec - PASSEZ À LA QUESTION 3 Atlantique, Ontario, Prairies et C.-B., PASSEZ À LA QUESTION 4

2. En **2010**, quel était le montant des recettes **brutes** reçues du régime provincial d'assurance récolte ou d'assurance de production?

644	000
-----	-----

3. **Québec seulement :**
 Quel montant provenait de l'**ASRA** (Assurance stabilisation des revenus agricoles) en **2010**?

494	000
-----	-----

4. Cette exploitation a-t-elle participé au programme **Agri-stabilité** (participation signifie qu'un formulaire a été soumis)?

- **Inclure** PCSRA (Programme canadien de stabilisation du revenu agricole)

496 OUI NON → (PASSEZ À LA QUESTION 6 CI-DESSOUS)

5. En **2010**, quel montant du programme **Agri-stabilité** provenait du gouvernement? (Veuillez consulter le *tableau des paiements de soutien agricoles, Agr-1, case 14*)

498	000
-----	-----

6. En **2010**, quel montant provenait d'**autres paiements directs de programmes, des remises et des subventions** qui n'ont pas été déclarés précédemment?

- **Inclure:**
 - l'assurance-grêle;
 - les remises (p.ex., taxes sur le carburant, impôts fonciers, remboursements pour la TPS/TVH pour les exploitations agricoles, remboursement pour les jeunes agriculteurs);
 - Gestion des risques de l'entreprise (GRE);
 - Programmes Agri-relance (p.ex., Initiative d'aide pour les pertes causées par l'excès d'eau des Prairies, Initiative de rétablissement des pâturages, Programme d'aide pour la remise en état des terres non ensemençées dans la région d'Interlake au Manitoba, Programme d'aide concernant le nématode au Québec);
 - Programme de transition pour les exploitations porcines;
 - la compensation pour les dommages causés par la faune;
 - les subventions (p.ex., hydro);
 - tous les autres paiements de programmes.
- **Exclure:** - les ristournes (*déclarer à la page 7, case 679*).

(veuillez préciser) **S688**

688	000
-----	-----

Total des paiements de programmes

7. **TOTAL DES PAIEMENTS DE PROGRAMMES ET ASSURANCES** (somme de 2 à 6)
 Veuillez transcrire le montant de la case 604 à la case 689, page suivante, question 2a)

604	000
-----	-----

REVENUS DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

- Déclarez tous les renseignements pour l'année **2010** ou pour votre **exercice financier**
- Arrondir au 1 000 \$ le plus près

1. En **2010**, quel était le revenu agricole **brut total** de cette exploitation, avant les dépenses?

- **Inclure** les revenus provenant de la vente d'animaux de reproduction et de remplacement, total des paiements de programmes et les revenus de travaux agricoles à forfait, agrotourisme
- **Exclure** les gains en capital, la valeur des rajustements des stocks, la vente de terres, de bâtiments, de machines, de matériel et de contingents (quotas)

Revenu agricole brut en 2010	
601	000

LA SOMME DES REVENUS SUIVANTS DEVRAIT CORRESPONDRE À LA CASE 601.

2. En **2010**, quel montant du revenu agricole brut total (case 601 ci-dessus) provenait :

- a) **total des paiements de programmes, veuillez transcrire le montant de la case 604, page 6**
- b) des ventes de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et de semences fourragères
 • **Inclure** les paiements de la commission du blé (Provinces de l'ouest seulement)
- c) des ventes de produits horticoles
 • **Inclure** les pommes de terre, les fruits, les légumes, les produits de serre et de pépinière, le gazon, les champignons, etc.
 • **Exclure** les produits achetés pour la revente
- d) des ventes de bovins
 • **Inclure** les animaux de reproduction et de remplacement
- e) des ventes de porcs
 • **Inclure** les animaux de reproduction et de remplacement
- f) des ventes de volailles
 • **Inclure** les œufs
- g) des ventes de lait, de crème et d'autres produits laitiers
 • **Inclure** le lait de chèvre dans la case 679 ci-dessous
- h) de l'engraissement à forfait ou à contrat
- i) du travail agricole à forfait ou à contrat et de la location de machinerie
- j) de tous les autres revenus agricoles (p. ex., foin, animaux en pension, entraînement, ventes de chevaux, produits de chèvres, autres animaux, fourrure et laine, betteraves à sucre, tabac, produits de l'érable, bois, arbres de Noël, frais de location des terres, ristournes, agrotourisme, etc.)

689	Montant de la case 604	000
623		000
624		000
625		000
626		000
627		000
628		000
512		000
513		000
679		000

CONTRATS DE COMMERCIALISATION ÉCRITS

Engagement écrit et signé de livrer une certaine quantité d'un produit à une date prédéterminée. Dans un contrat de commercialisation, le producteur est propriétaire du produit jusqu'à sa livraison à l'acheteur désigné. **Exclure** les contrats à terme et tous les autres types de contrat.

1. En **2010**, cette exploitation a-t-elle eu recours à des contrats de commercialisation (écrits et signés)?

320

OUI

NON

→ (PASSEZ À LA SECTION SUIVANTE)

2. Quel était le revenu **brut tiré** de ces contrats de commercialisation?

321	000
-----	-----

DÉPENSES DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

- Déclarez tous les renseignements pour l'année **2010** ou pour votre **exercice financier**
- Arrondir au 1 000 \$ le plus près

Dépenses totales en 2010	
606	
	000

1. **En 2010**, quel était le montant **TOTAL** des dépenses d'exploitation agricoles?
- **Exclure** les achats de biens en immobilisation, la déduction pour l'amortissement, la dépréciation et la valeur des rajustements des stocks

LA SOMME DES DÉPENSES SÉLECTIONNÉES SUIVANTES NE SERA PAS ÉGALE AU MONTANT DÉCLARÉ À LA CASE 606.

2. Des dépenses d'exploitation **totales** en **2010** (case 606 ci-dessus), quel montant a été consacré :

Dépenses sélectionnées	
560	
	000
a) aux engrais et chaux	
561	
	000
b) aux herbicides, insecticides, fongicides, etc.	
562	
	000
c) aux semences et plants	
• Exclure les produits achetés pour la revente	
566	
	000
d) aux aliments pour animaux, suppléments et foin	
568	
	000
e) au carburant pour machines, camions et automobiles	
• Inclure seulement le montant payé pour couvrir la part de carburant utilisé par cette exploitation agricole	
597	
	000
f) chauffage	
• Inclure le gaz naturel, le propane, l'huile, etc.	
• Exclure l'électricité	
605	
	000
g) aux frais d'intérêts sur la dette de l'exploitation agricole	
• Exclure le remboursement du capital	
576	
	000
h) à la location des terres	
• Inclure le montant payé aux actionnaires	
572	
	000

3. Du montant total des salaires et des traitements (déclaré à la case 572 ci-dessus), quel montant a été versé :

- a) à la famille
(**LA FAMILLE** se compose d'un exploitant, du conjoint de cet exploitant et des enfants **qui vivent dans le même ménage**. Les enfants sont compris dans la famille peu importe leur âge ou leur état matrimonial, pourvu que leur propre conjoint ou leur(s) enfant(s) ne vivent pas dans le ménage.)

666	
	000

DANS LE CAS DES CORPORATIONS, veuillez répondre pour **UN** exploitant et la **FAMILLE** de cet exploitant.

573	
	000

- b) aux employés
- **Exclure** le montant déclaré à la case 666 ci-dessus

AUTRE INFORMATION FINANCIÈRE NON LIÉE À CETTE EXPLOITATION

Agriculture et Agroalimentaire Canada utilisent les renseignements de cette section pour analyser le bien-être financier des familles agricoles.

Dans l'Enquête financière sur les fermes, la **FAMILLE** se compose d'un exploitant, du conjoint de cet exploitant et des enfants **qui vivent dans le même ménage**. Les enfants sont compris dans la famille peu importe leur âge ou leur état matrimonial, pourvu que leur propre conjoint ou leur(s) enfant(s) ne vivent pas dans le ménage.

DANS LE CAS DES CORPORATIONS, veuillez répondre pour **UN** exploitant et la **FAMILLE** de **cet** exploitant.

- Déclarez tous les renseignements pour l'année **2010** ou pour votre **exercice financier**
- **ARRONDIR AU 1 000 \$ LE PLUS PRÈS**
- Référez-vous à votre formulaire T1, Déclaration de revenus et de prestations ou à votre T4

REVENUS NE PROVENANT PAS DE CETTE EXPLOITATION

1. En **2010**, quels revenus cette **FAMILLE** a-t-elle tirés des sources suivantes :

a) revenus d'emploi (*lignes 101 et 104*) provenant d'autres sources que cette exploitation comme les salaires et les traitements bruts (avant retenues)

Revenus ne provenant pas de cette exploitation en 2010

693 000

b) le revenu net provenant d'un travail autonome (*entreprise [ligne 135], profession libérale [ligne 137], travail à commission [ligne 139] ou activités de pêche [ligne 143]*)

691 000

c) revenus de placement comme les intérêts (*ligne 121*), les gains en capital imposables (*ligne 127*), les dividendes (réellement reçus) (*lignes 120 et 122*) provenant d'autres sources que cette exploitation
 • **Inclure** les revenus de location nets provenant d'autres biens immobiliers (*ligne 126*) et les autres revenus de placement

669 000

d) pensions
 • **Inclure** le RPC, le RRQ (*ligne 114*), la Sécurité de la vieillesse (*ligne 113*), les régimes de retraite agréés, les fonds de revenu de retraite (FRR) (*lignes 115 et 116*), les retraits d'un REER (*ligne 129*)

670 000

e) autres revenus provenant des programmes **gouvernementaux** pour les familles ou pour les particuliers
 • **Inclure** l'assurance-emploi (*ligne 119*), la Prestation fiscale canadienne pour enfants, la Prestation universelle pour la garde d'enfants (*ligne 117*), le crédit des familles pour la TPS/TVH
 • **Exclure** tout autre paiement reçu en vertu des programmes pour les exploitations agricoles

690 000

(veuillez préciser) **S691**

f) autres revenus **ne provenant pas** de cette exploitation agricole, p.ex., (*ligne 130*)
 • Déclarer le revenu net (moins les dépenses)
 • **Inclure** les revenus de travaux non agricoles à forfait, droits d'extraction du pétrole, éoliennes, les revenus provenant d'autres exploitations agricoles et les autres revenus d'entreprise

692 000

(veuillez préciser) **S693**

ACTIFS N'APPARTENANT PAS À CETTE EXPLOITATION

2. À l'exclusion des actifs de cette exploitation, quelle était la valeur des éléments d'actifs de cette **FAMILLE** le **31 décembre 2010**?

- **Inclure** - l'argent comptant, actions, obligations, REER;
 - les éléments d'actif d'autres exploitations agricoles;
 - les actifs commerciaux non agricoles, logements hors ferme;
 - la part des automobiles, camions, machinerie et équipement utilisés à des fins personnelles et non liée à l'exploitation agricole, véhicules récréatifs
- **Exclure** les actifs de cette exploitation que vous avez déjà déclarés (*page 4, Actifs*)

Actifs n'appartenant pas à cette exploitation le 31 décembre 2010

694 000

DETTES NON LIÉES À CETTE EXPLOITATION

3. À l'exclusion des dettes de cette exploitation, quel était le montant des dettes de cette **FAMILLE** le **31 décembre 2010** (p. ex., hypothèques non agricoles, prêts personnels)?

- **Exclure** les dettes de cette exploitation que vous avez déjà déclarées (*page 5, Dettes de l'exploitation agricole*)

Dettes non liées à cette exploitation le 31 décembre 2010

696 000

PRATIQUES DE GESTION D'ENTREPRISE :

Cette section vise à obtenir de l'information sur les **pratiques de gestion d'entreprise**. Bien que le fait de répondre à ces questions soit sur une base volontaire, vos réponses sont importantes car elles représentent d'autres exploitations agricoles et elles aideront à déterminer comment les programmes gouvernementaux atteignent leurs objectifs.

1. Cette exploitation agricole dispose-t-elle d'un plan d'affaires **écrit**?

OUI NON

2. Cette exploitation agricole dispose-t-elle d'un plan de transfert **écrit** (autre qu'un testament)?

Un plan de transfert décrit les mesures que les individus prennent pour assurer la continuité de l'entreprise agricole pour les générations suivantes. (Le plan se compose de trois éléments : transfert de la gestion et du contrôle ; transfert des actifs et des droits de propriété ; et transfert de la main-d'œuvre.)

OUI NON

3. Pour lesquelles des fins suivantes cette exploitation utilise-t-elle un système de tenue de dossiers (manuel ou informatique)?

Cochez toutes les réponses pertinentes

- 1 aux fins de l'impôt
- 2 contrôle continu de la rentabilité ou de la performance de l'exploitation dans sa totalité
- 3 contrôle continu de la rentabilité ou de la performance des diverses activités de l'exploitation
- 4 identification des possibilités d'investissement
- 5 établissement des coûts de production
- 6 établissement de prévisions de trésorerie
- 7 évaluation des risques
- 8 autre (veuillez préciser) _____
- 9 Sans objet, n'utilise pas de système de tenue de dossiers

4. Cette exploitation agricole utilise-t-elle l'analyse comparative («benchmarking») pour évaluer la rentabilité financière comparativement à d'autres exploitations?

L'analyse comparative consiste à comparer une exploitation avec d'autres exploitations de grandeur et de particularité similaires, à l'aide d'une base de données.

OUI NON

5. Au cours des deux dernières années, cette exploitation agricole a-t-elle eu recours à des experts en **gestion de l'entreprise** de l'extérieur pour aider à prendre des décisions d'affaires (p. ex. comptables, avocats, experts-conseils et spécialistes en **gestion de l'entreprise**)?

• **Exclure** l'expertise technique ou de production

OUI NON

6. Au cours des deux dernières années, avez-vous participé à un colloque, un séminaire ou une autre possibilité d'apprentissage pour accroître vos compétences en gestion?

OUI NON

Depuis 2003, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux collaborent pour offrir des initiatives qui ont pour but d'aider les exploitants agricoles dans la gestion de l'entreprise.

7. Cette exploitation agricole a-t-elle utilisé une de ces initiatives?

Veillez vous référer ci-dessous et à la page suivante pour une liste des initiatives fédérales et provinciales.

OUI NON (PASSEZ À LA QUESTION 9)

8. EST-CE QUE CES INITIATIVES ...

a) ont entraîné des changements dans vos pratiques de gestion d'entreprise ?

OUI NON

b) ont aidé à prendre de meilleures décisions d'affaires ?

OUI NON

c) ont entraîné une meilleure réalisation et/ou un progrès de vos objectifs ?

OUI NON

PASSEZ À LA PAGE 13

9. Laquelle des raisons suivantes décrit **LE MIEUX** pourquoi vous **N'AVEZ PAS** utilisé une de ces initiatives?
(faire un «X» dans un seul cercle)

1 N'ai jamais entendu parler

5 Manque d'information

2 Coûte trop cher

6 Les initiatives n'étaient pas accessibles

3 Exige trop de temps

7 N'y vois aucun avantage

4 N'est pas requis par les institutions financières

8 Utilise les services du secteur privé

PASSEZ À LA PAGE 13

LISTE DES INITIATIVES :

INITIATIVES FÉDÉRALES :

- Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC) : Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- Services spécialisés de planification d'entreprise (SSPE) : AAC
- Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée (PEPVA) : AAC
- **Service canadien de développement des compétences en agriculture (SCDCA)**, livré à/au/en :
 - **Terre-Neuve-et-Labrador** : AAC et Service Canada
 - **L'Île-du-Prince-Édouard** : AAC, Ministère de l'agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard, et Collège Holland
 - **Nouvelle-Écosse** : AAC et Service Canada
 - **Nouveau-Brunswick** : AAC et Service Canada
 - **Ontario** : AAC, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, et Équipe CON*NECT (Colleges of Ontario Network for Education and Training)
 - **Manitoba** : AAC, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des initiatives rurales du Manitoba, et Ministère de l'entrepreneuriat, formation professionnelle et commerce du Manitoba
 - **Saskatchewan** : AAC et Ministère de l'agriculture de la Saskatchewan
 - **Alberta** : AAC, Ministère de l'agriculture et du développement rural de l'Alberta, et Ministère des ressources humaines et de l'emploi de l'Alberta
 - **Colombie-Britannique** : AAC et Service Canada

SUITE →

INITIATIVES PROVINCIALES :

Terre-Neuve-et-Labrador

Programme Agri-débouchés

- Développement des entreprises

- Perfectionnement des ressources humaines

Île-du-Prince-Édouard

Programme de développement des entreprises

- Atelier d'autoévaluation
- Finances

- Planification
- Compétences

Programme pour la relève en agriculture

- Aide de facilitation et d'encadrement offerte par un conseiller du programme
- Évaluation des compétences et élaboration d'un plan d'apprentissage personnel

- Aide pour la planification d'entreprise
- Développement des compétences et formation

Nouvelle-Écosse

Fonds d'investissement agricole

Catégorie A : Développement des entreprises et accroissement du marché

- Élaboration du plan d'entreprise
- Évaluation et planification des occasions
- Formation - Propriétaire d'entreprise

- Formation - Employés d'entreprise
- Activités de transfert de ferme
- Voyage explorative

Nouveau-Brunswick

Programme de développement des entreprises

- Analyse financière
- Planification

- Amélioration de la gestion d'entreprise

Québec

Programme d'appui au développement des entreprises agricoles (Réseaux Agriconseils)

- Axe 1 : Accueil et référencement
- Axe 2 : Services-conseils aux entreprises agricoles

- Axe 3 : Meilleures pratiques de gestion à la ferme

Ontario

L'Institut de la gestion agricole

Cultivons l'avenir - Développement des entreprises agricoles

- Atelier «Faites fructifier les profits de votre ferme»
- Examen et approbation du plan d'action
- Évaluation financière de l'exploitation agricole

- Amélioration des compétences en agriculture
- Planification spécialisée d'entreprise
- Mise en œuvre du plan d'entreprise

Manitoba

Programme de développement des entreprises

- Agroconseils
- Agrotransfert de pratiques entrepreneuriales

- Agrocompétences (Agroexcellence)
- Générations suivantes

Saskatchewan

Initiative de développement des entreprises agricoles

- Services d'information - Ag Info

- Services aux entreprises - Faire le point

Initiative à valeur ajoutée de la Saskatchewan - IVAS

- Services d'information (Centre de connaissances agricoles)
- Plan d'affaires ou évaluation d'entreprise suivie d'un plan d'action

- Développement de plans d'affaires et amélioration des compétences en affaires dans neuf domaines liés aux pratiques d'entreprise
- Fonds pour la croissance et le développement des entreprises

- Éléments de financement de l'IVAS

Alberta

Programme de développement des entreprises

- Subvention pour les débouchés
- Subvention pour le perfectionnement en leadership

- Développement des entreprises agroalimentaires et des produits agro-industriels
- Atelier/Services d'information sur le développement des entreprises

Colombie-Britannique

Programme de développement des entreprises agroalimentaires

- Centre d'information en ligne
- Gestion des entreprises des Premières nations

- Services d'information sur le développement des entreprises
- Programmes de services consultatifs pour les entreprises agricoles

Renseignements généraux

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Ententes de partage de données

Afin d'éviter tout doublement d'enquêtes, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organismes ayant démontré qu'ils avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux qui satisfont à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes renseignements, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes renseignements, on ne demande pas le consentement des exploitations agricoles et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage de leurs données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux de Terre-Neuve-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique.

Les données partagées seront limitées à celles des exploitations agricoles situées dans la province en question.

L'article 12 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignement avec des organismes gouvernementaux fédéraux ou provinciaux. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos renseignements avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'opposition au statisticien en chef et en la retournant à l'adresse ci-dessous. Veuillez préciser le nom de l'enquête et les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Statistique Canada
Statisticien en chef
Édifice R. H. Coats, 2^{de} étage, section A
100, promenade Turney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 12 ont été conclues avec l'agence statistique de l'Île-du-Prince-Édouard et Agriculture et agroalimentaire Canada.

Dans le cas de l'entente conclue avec l'agence statistique de l'Île-du-Prince-Édouard, les données partagées seront limitées à celles des exploitations agricoles situées dans cette province.

COMMENTAIRES:
